

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

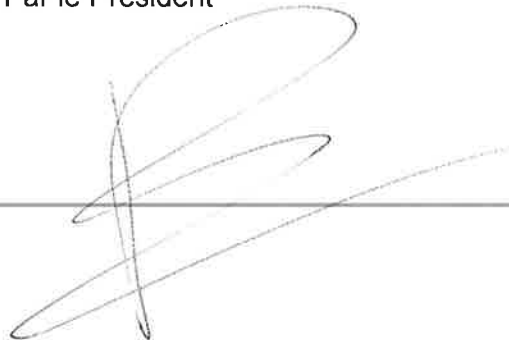
Numéro de gestion : 2002 B 00410 Numéro SIREN : 444 151 153 Nom ou dénomination : A.C.F.D.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002178

A.C.F.D.
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 78 Zone d'activités La Noyerée 3
38200 LUZINAY-38200
444 151 153 RCS VIENNE

Bilan au 31 07 2020

Certifié conforme
Par le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Par le Président'.



SASU A.C.F.D.

78 ZA LA NOYEREE III

38200 LUZINAY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2019 au 31/07/2020

- 1 Bilan Actif
- 2 Bilan Passif
- 3 Compte de Résultat 1/2
- 4 Compte de Résultat 2/2
- 5 Règles et méthodes comptables
- 7 Immobilisations
- 8 Amortissements
- 9 Provisions au bilan
- 10 Créances et dettes
- 11 Charges à payer
- 12 Charges constatées d'avance

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/07/2020			31/03/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	20 013	16 495	3 518	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 444	7 444		
	Autres immobilisations corporelles	23 033	18 364	4 669	6 088
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	168		168	168
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000
	TOTAL (II)	56 658	42 303	14 355	12 256
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	225 951	4 280	221 671	77 184
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	595 786		595 786	550 451
	Autres créances	78 364		78 364	25 097
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	728 489		728 489	366 806
	Charges constatées d'avance	11 158		11 158	4 160
	TOTAL (III)	1 639 748	4 280	1 635 468	1 023 697
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 696 406	46 583	1 649 823	1 035 953

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/07/2020

31/03/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	RESERVES		
	Réserve légale	20 665	15 303
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	249 660	183 621
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	346 685	107 252
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	917 010	606 175
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	47 553	24 000
	Total des provisions	47 553	24 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 185	23 133
	Emprunts et dettes financières divers		15 299
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 597	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	394 574	274 732
	Dettes fiscales et sociales	243 993	85 661
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 911	5 962
	Produits constatés d'avance (1)		992
	Total des dettes	685 260	405 778
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 649 823	1 035 953
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		346 684,85	107 251,63
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		655 564	389 679
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/07/2020

31/03/2019

		France	Exportation	16 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 508 648	434 170	2 942 818	2 168 786
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	720 095	1 822	721 917	199 025
	Montant net du chiffre d'affaires	3 228 743	435 992	3 664 735	2 367 811
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			20 104	7 610
	Autres produits			23	19
	Total des produits d'exploitation (1)			3 684 861	2 375 440
	Achats de marchandises			1 812 861	1 289 404
	Variation de stock			(142 757)	(16 277)
	Achats de matières et autres approvisionnements			7 537	4 705
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			913 343	590 536
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 575	7 232
	Salaires et traitements			368 997	282 353
	Charges sociales du personnel			135 108	107 814
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			7 411	4 893
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			4 280	5 411
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			4 245	850
	Total des charges d'exploitation (2)			3 125 600	2 276 921
RESULTAT D'EXPLOITATION				559 261	98 520

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/07/2020

31/03/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		559 261	98 520
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	262	284
	Total des charges financières	262	284
RESULTAT FINANCIER		(262)	(284)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		558 998	98 236
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 330	51 529
	Total des produits exceptionnels	1 330	51 529
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	61 777 23 553	7 000 41
	Total des charges exceptionnelles	85 330	7 041
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(84 000)	44 488
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		128 314	35 472
TOTAL DES PRODUITS		3 686 192	2 426 969
TOTAL DES CHARGES		3 339 507	2 319 717
RESULTAT DE L'EXERCICE		346 685	107 252
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		4 227	
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		4 227	
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 649 823 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total **produits** de **3 686 192 euros**,
- un total **charges** de **3 339 507 euros**,

dégageant ainsi un **résultat** de **346 685 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/07/2020**.

Il a une durée de **16** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode approprié en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Divers

Le capital social est composé de 800 parts de 10 € chacune.

Les charges à payer ou constatées d'avance correspondent à l'exploitation courante.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'impact a été significatif sur l'exercice sans que l'on puisse le mesurer avec précision. A la date d'établissement des comptes, il est constaté que la continuité d'exploitation n'est en aucun cas remise en cause, l'impact principal étant caractérisé par le report d'activité, donc de chiffre d'affaires.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/07/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	13 975		6 038			20 013
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 975		6 038			20 013
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 444					7 444
	Instal., agencement, aménagement divers	4 691					4 691
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 870		3 472			18 342
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 005		3 472			30 477
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	168					168
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 000					6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 168					6 168
TOTAL		47 148		9 510			56 658

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/07/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	13 975	2 520		16 495
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 975	2 520		16 495
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	7 444			7 444
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 132	276		4 408
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	9 341	4 615		13 957
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 917	4 892		25 808
TOTAL	34 892	7 411		42 303

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/07/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	24 000	23 553		47 553
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 000	23 553		47 553
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	6 010	4 280	6 010	4 280
	Sur comptes clients	5 411		5 411	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 421	4 280	11 421	4 280
TOTAL GENERAL		35 421	27 833	11 421	51 833
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 280 23 553	11 421	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/07/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	595 786	595 786	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 777	70 777	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	4 587	4 587	
	Charges constatées d'avances	11 158	11 158	
	TOTAL DES CREANCES	691 308	685 308	6 000
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/07/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	16 185	86	16 099	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	394 574	394 574		
	Personnel et comptes rattachés	20 590	20 590		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 471	23 471		
	Impôts sur les bénéfices	83 974	83 974		
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 819	103 819		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 140	12 140		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	16 911	16 911		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	671 663	655 564	16 099	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 034			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/07/2020

Total des Charges à payer		51 356
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS</i>	86	86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES A RECEVOIR</i>	4 510	4 510
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES /CONGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i> <i>TVS A PAYER</i>	20 590 7 910 8 945 1 626	39 071
Autres dettes <i>AVOIRS A ETABLIR</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	6 660 1 030	7 690

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/07/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				11 158
LLD			85	
Medecine du travail			164	
Assurances			10 909	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				11 158

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042019** et clos le **31072020** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : S.I.E. DE VIENNE
12 RUE JEAN MOULIN
BP 107
38209 VIENNE CEDEX
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION Identification du destinataire Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	SASU A.C.F.D. 78 ZA LA NO YEREE III 38200 LUZINAY			B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale) : Commerce de Gros Pds méca. Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
	651	322761	44415115300038	
	Insp. IFU	N° dossier	N° Siret	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf.notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %		Bénéfice imposable au taux de 28 %		431 035	Bénéfice imposable au taux de 15 %		50 827	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %										
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %									
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0 %		Plus-values exonérées art.238 quindecies				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2										
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐		Pôle de compétitivité ☐					
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐					
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %							
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐										
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐										

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **ACD Groupe**

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ Nom, adresse, téléphone : - Professionnel de l'expertise comptable : I - Conseil : - CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément	AUDICIS Conseils Didier CAIGNOL 115 rue Vauban 69006 LYON	04/78/94/07/74
---	--	----------------

A **LUZINAY** le Signature et qualité du déclarant **Vincent BOUILLARD** Président

SASU A.C.F.D.
31072020

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	35 850
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	35 850
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		35 850

1

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASUA.C.F.D.**
et Date de clôture de l'exercice **31072020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 16					
Adresse de l'entreprise : 78 ZA LA NOYEREE III			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 4 4 1 5 1 1 5 3 0 0 0 3 8			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31072020					
			N-1 31032019					
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 013	AG	16 495	3 518	
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 444	AS	7 444		
		Autres immobilisations corporelles	AT	23 033	AU	18 364	4 669	6 088
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	168	CV		168	168
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	6 000	BI		6 000	6 000
TO TAL (II)		BJ	56 658	BK	42 303	14 355	12 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	225 951	BU	4 280	221 671	77 184
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	595 786	BY		595 786	550 451
		Autres créances (3)	BZ	78 364	CA		78 364	25 097
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	728 489	CG		728 489	366 806	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 158	CI		11 158	4 160	
	TO TAL (III)	CJ	1 639 748	CK	4 280	1 635 468	1 023 697	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1 696 406	1A	46 583	1 649 823	1 035 953	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SASU A.C.F.D.			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :300 000.....)		DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	20 665	15 303
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	249 660	183 621
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	346 685	107 252
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	917 010	606 175
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	47 553	24 000
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR	47 553	24 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	16 185	23 133
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		15 299
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	13 597	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	394 574	274 732
	Dettes fiscales et sociales		DY	243 993	85 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	16 911	5 962
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		992
TO TAL (IV)		EC	685 260	405 778	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	1 649 823	1 035 953	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	655 564	389 679
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 508 648	FB	434 170	FC	2 942 818	2 168 786	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	720 095	FH	1 822	FI	721 917	199 025	
		FJ	3 228 743	FK	435 992	FL	3 664 735	2 367 811	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						20 104	7 610	
	Autres produits (1) (11)						23	19	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 684 861	2 375 440	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 812 861	1 289 404	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(142 757)	(16 277)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	7 537	4 705	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	913 343	590 536	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 575	7 232	
	Salaires et traitements *					FY	368 997	282 353	
	Charges sociales (10)					FZ	135 108	107 814	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	7 411	4 893
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4 280	5 411
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4 245	850	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 125 600	2 276 921
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	559 261	98 520
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	262	284	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	262	284	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(262)	(284)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	558 998	98 236	

Désignation de l'entreprise SASU A.C.F.D.				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 330		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		51 529	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 330	51 529	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	61 777	7 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	23 553	41	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	85 330	7 041	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(84 000)	44 488	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	128 314	35 472	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 686 192	2 426 969	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 339 507	2 319 717	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	346 685	107 252	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	4 227	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	4 227	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 683	6 839
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Solde litige			700			
Pénalités			1 077			
Régularisations diverses					1 330	
Provision rappel URSSAF + litige			23 553			
Indemnité transactionnelle			60 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	
Créances perdues et reprise de provision			4 227		4 227	

Désignation de l'entreprise **SASU A.C.F.D.**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	13 975	KE		KF	6 038	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS	7 444	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 691	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	14 870	LC		LD	3 472	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	27 005	LO		LP	3 472		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	168	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 000	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	6 168	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	47 148	ØH		ØJ	9 510			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	20 013	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	7 444	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM		MN	4 691	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	18 342	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	30 477	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ	ØX		ØY	168	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1	2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	6 000	2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK	6 168	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	ØK		ØL	56 658	ØM			

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	13 975	PF	2 520	PG		PH	16 495	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	7 444	QA		QB		QC	7 444	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	4 132	QE	276	QF		QG	4 408	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	9 341	QM	4 615	QN		QO	13 957	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	20 917	QV	4 892	QW		QX	25 808	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	34 892	ØP	7 411	ØQ		ØR	42 303	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SASUA.C.F.D.							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	24 000	4B	23 553	4C		4D	47 553
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	24 000	TV	23 553	TW		TX	47 553
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6 010	6P	4 280	6R	6 010	6S	4 280
	Sur comptes clients	6T	5 411	6U		6V	5 411	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	11 421	TY	4 280	TZ	11 421	UA	4 280
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	35 421	UB	27 833	UC	11 421	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	4 280	UF	11 421				
		UG		UH					
		UJ	23 553	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 000	UV		UW	6 000		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	595 786		595 786				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 000		3 000				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	70 777		70 777				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 587		4 587				
	Charges constatées d'avance			VS	11 158		11 158				
	TOTAUX			VT	691 308	VU	685 308	VV	6 000		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	16 185	86	16 099					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	394 574	394 574							
Personnel et comptes rattachés		8C	20 590	20 590							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 471	23 471							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	83 974	83 974						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	103 819	103 819						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 140	12 140						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 911	16 911							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	671 663	VZ	655 564	16 099					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 034	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SASUA.C.F.D.										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31072020	
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 346 685	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	2 095		XE 5 786				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	3 691						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW 1 077				
	Amendes et pénalités		WJ	1 077		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7 128 314		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR 481 862			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WV		
			Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WH		
			Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								WP		
			Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)								WW		
			Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
	Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				XA		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA				ZX		
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				ZY		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				XD		
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XF	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD					
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		481 862		XH			
Déficit (II moins I)										XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO			
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		481 862		0			

Désignation de l'entreprise SASU A.C.F.D.		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	28 500
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YO
		↓ ligne WI
		↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SASUA.C.F.D.										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	5 363			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	107 252		- Autres réserves	ZD	66 039				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	35 850				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	107 252		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
					TOTAL II	ZH	107 252				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
					Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	519 787	278 748				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 67 737)				XQ	99 728	54 877				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	328	450				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	47 877	51 340				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)				ST	245 623	205 121				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	913 343	590 536				
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	8 069	873			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)				9Z	6 506	6 359			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	14 575	7 232			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	645 865	357 484				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	188 399	168 441				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	208 965					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL				
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO				
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SASUA.C.F.D.**

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASU A.C.F.D.**Néant $\boxed{\mathbf{y}}$ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SASUA.C.F.D.**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.					Néant ☒ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.F.D.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01042019		et clos le : 31072020	
		Durée en nombre de mois 16	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	5	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 664 735	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	1 340	
TOTAL 1	OX	3 666 075	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	23	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	142 757	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	142 779	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	2 360 509	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	252 516	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4 245	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	2 617 270	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 191 584
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 191 584
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 749 556	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/10/2020

N° SIRET 44415115300038

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.F.D.

ADRESSE (voie) 78 ZA LA NOYEREE III

CODE POSTAL 38200

VILLE LUZINAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 800

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CC2S DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 884487257 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 800

Adresse : N° 2 Voie AVENUE DES MONT D'OR

Code postal 69890

Commune LA TOUR DE SALVAGNY

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2020

[illegible]

A.C.F.D.
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 78 Zone d'activités La Noyerée 3
38200 LUZINAY-38200
444 151 153 RCS VIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 JANVIER 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 juillet 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2020 s'élevant à 393 278 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	346 685 euros
A la réserve légale	9 335 euros
Solde	337 350 euros
A titre de dividendes	140 000,00 euros
Soit 175,00 euros par action	
Le solde	197 350 euros
Est affecté en totalité au compte "autres réserves".	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 777 010 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associée unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 : 66.039,05 euros.

Exercice clos le 31 mars 2018 : 32.000 euros.

Exercice clos le 31 mars 2017 : Néant

Certifié conforme
La Présidente

